

délégués - en exercice	97
- présents	51
Pouvoirs	7
Total votants	58

Affaire n°208/12-2025

PRESENTATION DU RAPPORT SOCIAL
UNIQUE 2024

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le

Berger Levrault

ID : 077-257703546-20251208-2025_12_2025-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU SIETOM SEANCE DU 8 DECEMBRE 2025

L'An deux mil vingt-cinq le lundi 8 décembre 2025 à 18 heures le Comité Syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le 2 décembre 2025 s'est réuni au siège du syndicat à Tournan-en-Brie sous la présidence de Monsieur Dominique Rodriguez, Président.

Secrétaire de séance : Dominique BECQUART

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :

Bruno REMOND, Jean-Paul MOSNY, Patricia CASIER, Eric CANTAREL, Guillaume CHATELOT, Louis-Marie SAOUT, Jean-Michel METIVIER, Jean-Pierre FERNANDES, Jean-Pierre MEUDEC, Jean-Claude COCHET, Marc HOUOT, Alain BRUCHER, Jacqueline MOERMAN, Eric PIOT, titulaires, Pierre MURON, Geneviève SCHEMBRI, Daniel SARAZIN, Martine WESOLOWSKI, suppléants.

Représentant la communauté de communes de l'Orée de la Brie (CCOB) :

Joël BIGOT, Christophe COULOUNY, titulaires, Jonathan WOFSY, suppléant.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :

Dominique BECQUART, Gérard TABUY, Jean-Bernard BLONDIN, Analia HALLER, Gladys CELANIE, titulaires.

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) :
Yannick PONCE, titulaire.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :

Dominique BENOIT, Marie-Paule DEVAUCHELLE, Olivier MATHEROT, Christian TIENNOST, Jean-Marie CHAVANCE, Laurent GAUTIER, titulaires, Patrick OFFROY, Madani KHALOUA, suppléants.

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :

Patrice LEGRAND, David VICENTE, Yann LEMAULF, Stéphane ROBERT, Josiane TROTTIER, Jonathan CHAUMONT, Jean-Claude MERAKCHI, Michèle BENECH, Arnaud FABRE, Laudiane MEIGNE-PORTE, Laurence BARBAUX, Dominique RODRIGUEZ, Maurice BLANCHARD, titulaires, Julie GYONNET, Bernard NENY, Régis THAUVIN, suppléants.

Pouvoirs :

- de M. DEVAUX à M. CHATELOT (CCBRC)
- de Mme TREZENTOS-OIVEIRA à M. TABUY (CAPVM)
- de M. BOUCHART à Mme CELANIE (CAPVM)
- de M. BONVOISIN (CCBRC) à M. RODRIGUEZ (CCVB)
- de Mme SEMONSU à M. PIOT (CCBRC)
- de M. COQUELET à Mme TROTTIER (CCVB)
- de M. COQUELET à M. CHAUMONT (CCVB)

Absents non représentés :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :
Cédric Leseine, Emmanuel Anthoine, Patricia Chauvaux, Thomas Berthon, Guillaume Klotz.
Excusées : Virginie Brinjean, Nicole Vibert

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) :
Franck Grasseler.

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) :
Aline Couderc.
Excusées : Nathalie Canet, Michelle Bouilland Chauveau.

Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG) :
François Benavente, Denis Thouvenot.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :
Gilles Bord, Nicolas Bourdelet, Thierry Tasd'homme, Jean-Pierre Boutheon, Jonathan Zerdoun.
Excusés : Sofiane Ghozelane, Jean-Pierre Foubert, Jean-Claude Olivier, Hocine Oumari.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :
Grégoire Cordesse, Christine Fleck, Frédéric Marcoux.
Excusés : Espérance Audineau, Patrick Vordonis, Suzanne Barnet, Claude Seveste, Ziain Tadjine, Alain Green.

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :
Géraldine Mirat, Marc Tétart, Sébastien Gateau, Eddy Bapelle, François Moratille, Jean-Claude Delavaux
Excusés : Thierry Herry, Nathalie Robaeys.

208/12-2025 Présentation du Rapport Social Unique.

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le

Berger Levaault

ID : 077-257703546-20251208-2025_12_2025-DE

Pour rappel, les collectivités employant entre 50 et 350 agents, affiliées au Centre de Gestion et ayant leur propre Comité Social Territorial, sont tenues d'établir leur propre rapport, soumis pour avis à leur Comité Social Territorial.

Il est établi autour de 10 thématiques (l'emploi, le recrutement, les parcours professionnels, la formation, les rémunérations, la santé et la sécurité au travail, l'organisation du travail et l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail, l'action sociale et la protection sociale, le dialogue social, la discipline).

Le RSU 2024 est une synthèse du personnel du SIETOM 77 de la Région de Tournan-en-Brie au 31 décembre 2024. Il apporte une vue d'ensemble des caractéristiques du personnel et permet de déceler les axes de progrès et les points forts de la collectivité.

Le rapport et l'avis du Comité Social Territorial devront être transmis au Centre de Gestion dans un délai de trois mois après la présentation au Comité Social Territorial.

Le Centre de Gestion centralise les informations et les transmet à la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL).

Entendu l'exposé,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le Rapport Social Unique,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 28 novembre 2025,

Le Comité Syndical,

PREND ACTE :

- *De la communication du rapport social unique.*

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Tournan-en-Brie, le 9 décembre 2025.



Certifié exécutoire,
Par affichage et transmission,
en Préfecture.

Le Président,
Dominique RODRIGUEZ.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, situé au 43 rue du Général de Gaulle - 77000 Melun ou via la plateforme www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.